

# l'Écho de la Butte

NUMÉRO 22 - JUIN 2018  
Journal municipal d'information  
d'Aumont-en-Halatte



Actu p.4  
*L'assainissement  
et l'eau potable*



Panorama p.10  
*La fête des voisins*



Hault Mont p.11  
*Si Aumont  
m'était conté...*



**Aumont-en-Halatte**

# RENAULT KOLEOS

Suivez vos inspirations.



**RENAULT**  
La vie, avec passion



Votre concessionnaire **RENAULT SENLIS** - Tél. : **03 44 53 97 00**

> Service commercial  
du **lundi au samedi 8h30-12h00 / 14h00-19h00**

**VOTRE VOITURE,  
NOS SERVICES.**

> Service après-vente et pièces de rechange  
du **lundi au vendredi 8h00-12h00 / 14h00-18h00**  
(mécanique, carrosserie et Renault minute)  
et le **samedi 8h30-12h00** (Renault minute uniquement)

**GUEUDET**.FR  
AUTOMOBILE

**RENAULT SENLIS**

71 avenue du Général de Gaulle - Tél. : 03 44 53 97 00

# Bellon

**Immobilier**.COM

- Baptiste MAGNAN
- Martine CICCARELLI
- Nicolas POUILLARD
- Sylvie BECQUET
- Catherine DUCROCQ



## VENTE • ESTIMATION • LOCATION • CONSEIL



Téléphone : **03 44 24 19 00**

4, rue Bellon 60300 Senlis

[www.bellon-immobilier.com](http://www.bellon-immobilier.com)

[contact@bellon-immobilier.com](mailto:contact@bellon-immobilier.com)



# Édito



## ACTUS

p.4

- Assainissement
- Taxe de raccordement
- Assainissement
- Taxe sur l'eau
- Eau potable
- Des sangliers en grand nombre
- Changement de n° de téléphone
- Horaires Mairie
- Pizza à Aumont
- Secrétaire de Mairie
- Comptes administratifs 2017
- Bilan financier de l'assainissement
- Plan local d'urbanisme
- Le stationnement
- Point travaux

## PANORAMA

p.8

- Aumont en images...

## BIBLIOTHÈQUE

p.11

## HAULTMONT

p.11

### Comité de rédaction :

Christel Jaunet, Martine Carton,  
Jamilia Denis, Martine Divay,  
Michel Grattieri, Didier Grospiron,  
Cindy Pillon (secrétaire de mairie)  
Maq : D. Grospiron / Impression : E. Grille

### Mairie

1, rue Henri Dupriez  
60300 Aumont-en-Halatte  
Tél./Fax : 03 60 46 18 84  
[www.aumont-en-halatte.fr](http://www.aumont-en-halatte.fr)

### Heures d'ouverture au public :

Lundi 18 h / 19 h 30 (permanence urbanisme)  
Mercredi 9 h / 11 h  
Samedi 10 h / 12 h (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> du mois)

Chères Aumontoises et chers Aumontois, tout finit par arriver...

Notre projet d'assainissement aboutit enfin. Démarré en 2009 avec de nombreuses études préalables, des réunions annulées, des contretemps... Nous avons enfin signé le marché.

Les travaux devraient se dérouler entre 2018 et 2020 et le prix de l'eau se situer autour de 8 € le m<sup>3</sup> comme prévu.

2018 est une année chargée pour la commune avec le début des travaux d'assainissement, la validation du PLU et les travaux d'enfouissement des lignes électriques chemin du Moulin. Bien sûr, nous avons aussi des projets plus modestes comme la réfection d'une autre partie du mur du cimetière qui penchait dangereusement, l'électricité de l'Église et bien d'autres encore, mais leur réalisation dépendra, bien entendu, de nos finances.

Certains travaux prévus en 2017 n'ont pas pu être réalisés faute de subventions, celles-ci étant de plus en plus difficiles à obtenir. Sur 2018 seules les subventions pour l'assainissement et l'eau potable ont été demandées au département et à la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

Je vous demande par avance un peu d'indulgence pour les désagréments que ne manqueront pas de causer tous ces travaux.

Christel Jaunet  
Maire d'Aumont

## ASSAINISSEMENT

**L'hydrogéologue a rendu son rapport et ses prescriptions fin mars 2017 pour la réalisation de notre réseau d'assainissement.**

Le Maître d'œuvre a finalisé son projet en tenant compte de ces prescriptions.

Une réunion avec tous les intervenants et financeurs a finalement pu avoir lieu après plusieurs annulations début juin. L'appel d'offres a été lancé et le conseil Municipal a voté le 18 décembre 2017 l'attribution du marché à la Sté Eiffage pour la phase canalisation et à la Sté Hydréa pour la phase poste de refoulement.

Si tout se passe comme prévu, nous devrions réaliser les travaux entre 2018 et 2020.

Nous avons trouvé un accord pour l'achat à l'amiable avec les propriétaires de la parcelle B246 pour un montant de 40 000 €. Ainsi, le réseau pourra suivre le tracé initial et il n'y aura pas de poste de refoulement supplémentaire chemin de la Queue de la brosse. Cet achat même onéreux reste plus économique que l'autre option (poste de refoulement supplémentaire).

Concernant les postes de refoulement, ils seront munis de 2 pompes dont une de secours. Autrement dit, chaque pompe est capable d'assurer à elle seule le débit nécessaire, mais par sécurité une 2<sup>e</sup> pompe est installée. Les pompes fonctionnent en alternance (démarrage de la P1 puis P2 puis P1...).

La mise en marche des pompes sera gérée par une sonde de niveau à ultra-sons en fonction de la hauteur d'eau dans la cuve. Par sécurité, sont également prévues des poires de niveau pour secourir la sonde.

L'ensemble des équipements du poste de refoulement (alimentation secteur,

## TAXE DE RACCORDEMENT

Le conseil municipal a voté le 18 décembre 2017 le montant de la taxe de raccordement. Elle s'élèvera à 2 212 € par branchement, ce qui permettra d'alléger notre emprunt de 500 000 €. Le CCAS reste à la disposition des personnes ayant des difficultés à financer cette taxe. Cette taxe sera exigible au moment du raccordement.

**Nous vous rappelons que dès lors que le réseau d'assainissement sera fonctionnel dans votre rue, vous aurez l'obligation de vous y raccorder sous deux ans (article L.1331-1 du Code de la Santé Publique).**

pompes 1 et 2, sonde US) sera suivi en temps réel par un dispositif de télégestion et télésurveillance. Le délégataire recevra en temps réel (par SMS sur système d'astreinte) l'état de fonctionnement du poste de refoulement (OK, défaut pompe, défaut secteur...). Ainsi le poste sera réglable à distance, et les conditions d'intervention (délai, moyens humains et matériels) du délégataire seront consignées dans le contrat de DSP.

La cuve du poste permet d'assurer une autonomie avant d'atteindre le niveau haut. En cas de coupure prolongée de l'alimentation électrique, le délégataire étant averti immédiatement, il devra recourir à un pompage de la cuve *via* camion hydrocureur (à prévoir dans contrat DSP), pour ainsi éviter toute mise en charge du réseau de collecte.

Les demandes de subventions ont été déposées à l'agence de l'eau et au département courant février ; suite à cela nous nous sommes aperçus que le marché de contrôles extérieurs n'était pas en notre possession.

Nous avons donc pris contact avec l'ADTO, notre assistant-Maître d'ouvrage. Il s'avère que le marché a bien été préparé, mais n'a jamais été lancé. Nous y avons remédié et sommes maintenant dans l'attente de ce marché.

### L'ASSISTANT-MAÎTRE D'OUVRAGE

Depuis 2009, devant la complexité administrative et technique de ce dossier, la commune a choisi de se faire

## RÉUNION PUBLIQUE

**Nous vous invitons à une réunion publique le mercredi 27 juin à 19 h salle du Lavoir afin de vous présenter le projet.**

aider par l'ADTO. Cet organisme dépend du département et a pour mission d'aider les collectivités à lancer des appels d'offres et à prendre en charge tout le suivi administratif des dossiers, demandes de subventions, prise de rendez-vous avec les intervenants, plans de financement, etc.

Malheureusement, depuis un an, le personnel est submergé de travail et ne remplit plus sa tâche aussi bien qu'il le devrait. De plus la personne qui suivait notre dossier est partie fin d'année dernière. Au vu de ces éléments, nous avons décidé de ne pas engager l'ADTO pour l'assistance Maître d'ouvrage de la phase réalisation des travaux et avons confié cette mission à la Sté Amodiag.



## TAXE SUR L'EAU

**Le budget eau/assainissement est un budget indépendant du budget ville. Il est impossible de transférer de l'argent de l'un à l'autre.**

Sa seule source de recette est une taxe communale prélevée par l'intermédiaire de la facture d'eau et la FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) un remboursement par l'état d'une partie de la TVA des travaux d'investissement réalisés sur les réseaux d'eau et assainissement.

Cette taxe est utilisée pour effectuer les travaux sur le réseau d'eau potable, elle a par exemple financé, il y a quelques années, le remplacement des branchements en plomb.

Depuis 2013 cette taxe a augmenté régulièrement afin de financer toutes les études préalables à l'assainissement et les études et travaux concernant la DUP (déclaration d'utilité publique) de nos forages sans avoir recours à l'emprunt.

Sachant que le prix de l'eau augmentera fortement suite aux travaux d'assainissement, nous avons fait le choix d'augmenter cette taxe dès maintenant alors que le prix de l'eau était encore bas plutôt que de rajouter les intérêts d'un emprunt au prix final de l'eau.

**Pour le moment, nous avons décidé de ne pas augmenter la taxe et d'attendre 2019 pour l'ajuster.**

## EAU POTABLE

Le Maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de la DUP (déclaration d'utilité publique) a été nommé, les caniveaux de protection des forages seront réalisés avec les travaux d'assainissement afin de faire des économies. 80 000 € ont été prévus au budget pour ces travaux.

L'étude de gestion patrimoniale indiquait qu'une partie des canalisations d'eau potable était vieillissante et préconisait son remplacement.

Nous avons demandé une tranche optionnelle dans le marché afin de réaliser les travaux d'eau potable en même temps que l'assainissement ce qui permet une économie de 150 000 € à 200 000 €. Le conseil municipal a voté les travaux de renforcement du réseau d'eau potable pour un montant de 661 264 €. Ces travaux ne seront pas subventionnés par l'agence de l'eau, mais nous pourrions peut-être obtenir une subvention du département et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 130 000 €.

**LE NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA MAIRIE : 03 60 46 18 84**

## HORAIRES MAIRIE

**Heures d'ouverture au public :**

• **Lundi : 18 h à 19 h 30**

*permanence urbanisme*

• **Mercredi : 9 h à 11 h**

• **Samedi : 10 h à 12 h**

*le premier et troisième samedi du mois*

## SECRÉTAIRE DE MAIRIE

*Marjorie nous a quittés pour la Mairie de Creil et c'est Cindy Pillon qui la remplace au poste de secrétaire de mairie. Elle vous accueille avec le sourire et assure les permanences des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois ainsi que celles du lundi et du mercredi.*



## PIZZA à Aumont

**Tous les jeudis de 19 à 21 h, le camion à pizzas est ouvert devant la salle du Lavoir (à côté de l'Église).**

*Commandez, dégustez...*



## DES SANGLIERS EN GRAND NOMBRE

Comme vous avez pu le constater, les sangliers ont encore fait des dégâts cet hiver. La Mairie, après une demande auprès du Préfet, du directeur départemental des Territoires de l'Oise et du lieutenant de l'ouvrier, a bénéficié de plusieurs battues administratives, organisées afin de réguler la population des sangliers sur les massifs forestiers autour du village. Malheureusement ces battues se sont avérées peu efficaces !

Nous vous rappelons que notre village est un village forestier, ce qui fait d'ailleurs son charme. Les animaux sauvages, dont les sangliers vivent en forêt et font partie de notre environnement. Malheureusement les sangliers prolifèrent et les contenir est une tâche particulièrement compliquée, à laquelle beaucoup de communes sont confrontées.





## POINT TRAVAUX

- **Réfection du trottoir rue Henri Dupriez** dans le prolongement de la Mairie, elle devra attendre, une demande de subvention a été déposée, mais ne nous a pas été accordée sur 2017.
- **Clôture de la citerne de gaz, salle du Lavoir.**
- **Mur du cimetière : réfection d'une partie de la clôture**, une partie du mur s'étant écroulé en fin d'année 2016.



- **Mur côté terrain SNCF**, il menace, lui aussi, de tomber. Il est en cours de réfection et sera terminé avant l'été.



- Steve Paton a terminé **la rénovation de l'ancienne école**, la phase 2 des travaux n'ayant pas été réalisée en 2017, bien que prévue au budget, l'ensemble des travaux a été fait cette année. M. Éric Woerth, par l'intermédiaire de la réserve parlementaire, nous a accordé **une subvention de 4000 €**.

- **Remise aux normes de l'éclairage de l'Église.** L'installation électrique est très ancienne (les gaines des fils électriques sont en coton). Le montant des travaux est évalué à 20 000 €. Ces travaux se feront en 2018 si notre budget le permet. Des demandes de subventions ont été déposées.

- Travaux sur le **bassin de récupération d'eau** potable chemin de la procession.



- **Vidéo protection** : Des travaux ont été réalisés sur notre système de vidéo protection : remplacement des deux enregistreurs des caméras autonomes qui ont été volés, remise en état d'une des caméras de la salle du lavoir suite à un orage et remplacement d'une batterie de la bibliothèque. La société qui nous avait installé le système a fermé et c'est maintenant **Horus** qui s'occupe de la maintenance de notre système. Merci à Raphaël pour sa disponibilité et sa gentillesse.

- **Enfouissement des lignes électriques** chemin du Moulin et forêt. Nous avons reçu un estimatif du SE60, **le montant des travaux s'élève à 325 000 euros après déduction des subventions.** Les travaux devraient se faire en 2018. Afin de réaliser des économies sur la réfection de la chaussée, **nous réaliserons l'enfouissement juste après la pose des canalisations d'assainissement.** Cela nous permettra de baisser le montant des travaux d'environ 60 000 € par rapport au devis initial.

## ATTENTION AU STOP !



Nous vous informons que dorénavant la gendarmerie a la possibilité de visionner les vidéos et de verbaliser, en différé, les infractions commises.

## SITE INTERNET

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune : [aumontenhalatte.fr](http://aumontenhalatte.fr).



## RESTEZ INFORMÉS

Vous pouvez communiquer votre adresse email à notre secrétaire de Mairie, si vous souhaitez recevoir les informations et actualités du village.

## ÉTAT CIVIL

Naissance :  
MORIN Aymeric, le 06/03/2018

Décès :  
TRUMEL Christophe, le 11/01/2018  
GUIZELIN Jean-Claude, le 31/03/2018

## LE REPAS DES ANCIENS

Comme l'an dernier notre traditionnel repas des «Anciens» a eu lieu **au restaurant du Golf d'Apremont**. Cette nouvelle formule a rencontré un vif succès. Comme les années précédentes, l'apéritif a été musical. **Nous remercions la famille Cazal** pour ce très joli moment.







La fête des voisins,  
un moment de  
rencontre et de  
convivialité entre  
Aumontois...



Lundi de Pâques,  
chasse aux œufs  
à Aumont !



Début février,  
Jacky Favre  
opérationnel, matin  
et soir, pour le confort  
de tous !



Cérémonie du 8 mai





BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

# Bibliothèque

## Votre bibliothèque c'est plus de 6 000 ouvrages...

Pour vous guider dans vos choix de lecture, 7 bibliothécaires sont à votre écoute. Une équipe qui sélectionne les ouvrages en fonction de son lectorat et se fournit dans une librairie de proximité indépendante de toute centrale d'achat. Les bibliothécaires sont bénévoles et certifiées « Culture et Bibliothèques Pour Tous ».

La bibliothèque c'est aussi de nombreuses animations. La dernière en date du 23 au 26 mai était une exposition « Il était une fois la forêt d'Halatte », à l'initiative de la bibliothèque d'Aumont, en partenariat avec le PNR Oise - Pays de France.

L'inscription c'est 12 € par an et par famille avec une participation de 1,10 € pour un livre adulte 0.70 € pour une BD. Pour les jeunes, jusqu'à 18 ans, le prêt est gratuit ! La durée du prêt est de 2 semaines.

À bientôt,  
Les bibliothécaires

DÉTENTE

**Bibliothèque**  
12, chemin de la Procession  
Tél. : 03 44 60 27 86

**Ouverture**  
Mardi : 17 h - 19 h  
Mercredi : 17 h - 19 h  
Samedi : 10 h - 12 h

Toutes les acquisitions, toutes les nouveautés de la bibliothèque à cette adresse :

[lireaumont.unblog.fr/](http://lireaumont.unblog.fr/)

Vous y trouverez les dates des animations, les horaires d'ouverture ainsi que les acquisitions du mois pour les enfants et les adultes.

## AHM HaultMont

### Et si AUMONT-EN-HALATTE m'était conté !

Le 18 mars dernier s'est déroulée une visite du village, organisée par l'Association de Hault Mont. Celle-ci a demandé à Danika BONTEMPS et Gilbert WEYLAND de préparer et d'organiser cette visite.

Il faisait froid et la neige tombée peu de temps avant, n'a pas refroidi les volontaires. Le rendez-vous, fixé à la salle du lavoir à 9 h 45 a déplacé 45 personnes ! Tous sont venus pour voir, comprendre la vie du village, les histoires des habitants et bien sûr se promener dans les rues de notre beau village.

L'itinéraire a amené les participants à la « Butte de sable », s'est poursuivi par le lavoir, l'église, le château, la Mairie, la rue Louis Blanchet, les grandes demeures et les hommes illustres, les maisons et endroits historiques.

La visite s'étant terminée à l'Espace Amar, l'AHM a remercié les participants par un verre de l'amitié.

Le succès de cette initiative permet d'évoquer une future exposition de photos du village depuis le début du siècle, ainsi qu'une visite, à Paris, du musée « Nissim DE CAMONDO ».

L'association de Hault-Mont est heureuse de la réussite de la journée découverte d'Aumont, nous tenons à remercier Danika et Gilbert pour leur investissement personnel.

Un grand merci à la cinquantaine de personnes présente ce dimanche 18 mars, dans le froid et la neige.

Ainsi nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations, le 15 avril pour la journée du goût autour d'une salade ardennaise et le 20 mai pour la sortie au familistère de Guise.

Vous pouvez nous contacter par mail : [association.haultmont@gmail.com](mailto:association.haultmont@gmail.com).

Le Président,  
Christophe LENOUVEL



### TENNIS :

- Adultes > Location du court 25€ par an et par personne
- Gratuit jusqu'à 18 ans
- Inscriptions à la mairie.



### YOGA :

- le lundi de 19 h à 20 h 15
- Cotisation annuelle 255€
- Certificat médical obligatoire
- Inscriptions au 06 76 72 68 95



**MARC FOUJOLS**  
INTERNATIONAL REAL ESTATE

**SEN LIS** - 42 Place de la Halle  
Tél : (+33)3 44 32 32 44 - email : senlis@marcfoujols.com

**CHANTILLY** - 5 Av. du Mal Joffre  
Tél : (+33)3 44 58 20 30 - email : chantilly@marcfoujols.com

**PARIS 16<sup>ème</sup>** - 15 Avenue Paul Doumer  
Tél : (+33)1 53 70 00 00 - email : paris@marcfoujols.com

[www.marcfoujols.com](http://www.marcfoujols.com)

**TAXIS FLEURY**  
Toutes distances

06 07 46 23 54    06 07 64 99 64

AÉROPORTS • GARES • FRET

Chantilly • Aumont-en-Halatte • Coye-la-Forêt

BERLINE • BREAK • MONOSPACE

**carte bleue**

28 B, chemin de la Procession  
60300 Aumont-en-Halatte

[taxisfleury@orange.fr](mailto:taxisfleury@orange.fr)